



Au Parc national du Souss Massa, les ibis se cachent pour... renaître (Géoparc Jbel Bani)

Au Parc national du Souss Massa, les ibis se cachent pour... renaître (Géoparc Jbel Bani) Le Souss, dernier havre de paix pour des espèces en voie de disparition comme l'ibis chauve. C'est d'ailleurs pour sauvegarder les derniers représentants de cet oiseau rare dans le monde que le Parc national du Souss Massa (PNSM) a été créé sur plus de 33.000 ha. Mais les ibis chauves n'y vivent pas seuls. A eux se joignent l'oryx algazelle, l'addax, la gazelle dorcas et l'autruche d'Afrique du Nord&hellip; Une faune saharienne disparue du Grand Sud marocain, mais réintroduite progressivement dans ce parc. En effet, cette aire protégée joue un rôle important dans la mise en oeuvre du programme national pour la conservation des ongulés sauvages, qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de conservation et de réhabilitation de la grande faune. Ce sont 10 addax et 10 oryx qui ont été capturés au parc pour être lâchés respectivement dans l'enclos d'acclimatation de Sefiya à Birguendouz et de M'sissi, à Tinghir en 2008 Un programme mis en place par le Haut commissariat aux eaux et forêts et à la lutte contre la désertification (HCEFLCD). Pour les responsables, l'objectif est de constituer un troupeau de base dans le parc afin de repeupler de futures aires protégées dans les régions sahariennes en vue de maintenir la diversité biologique du Grand Sud marocain. D'importants moyens humains et matériels sont ainsi mobilisés pour assurer la réhabilitation de ces espèces dans les deux réserves aménagées à cet effet. Un personnel de terrain est chargé d'exécuter les tâches liées à la gestion de cette faune qui connaît un

accroissement conséquent. «L'effectif de la faune saharienne a atteint un niveau où on peut procéder à des lâchers vers d'autres réserves dans l'aire de répartition de cette faune, et ce, conformément à la stratégie nationale pour la gestion des ongulées mises en place par la tutelle», Le Parc national du Souss Massa, qui est aussi la plus grande réserve ornithologique du Maroc, accueille aussi des ongulés sauvages qui y ont été réintroduits progressivement. Ici se côtoient les populations de flamants roses, les autruches d'Afrique du Nord et les gazelles dorcas. explique Abdelaziz Afker, ingénieur relevant de la direction régionale des eaux et forêts et de lutte contre la désertification (DREFLCD Sud-Ouest). Ainsi, le Haut commissariat a entrepris la réintroduction progressive de cette faune saharienne dans son habitat naturel grâce à des opérations de translocation de groupes d'individus. Pour exemple, ce sont 10 addax et 10 oryx qui ont été capturés au parc pour être lâchés respectivement dans l'enclos d'acclimatation de Sefiya à Birguendouz et de M'sissi à Tinghir en 2008. La deuxième opération, réalisée en 2010, a concerné 6 addax et 9 autruchons lâchés dans la réserve de Sefya. Il faut souligner également que grâce à la présence d'une population, comptant plus d'une centaine d'autruches d'Afrique du Nord dans le PNSM, le Maroc contribue sur le plan national et international aux programmes visant la réhabilitation de cette espèce, in situ et ex situ, et ceci à travers le don d'oiseaux et d'oeufs. C'est ainsi que 10 autruchons ont été transférés vers le Parc zoologique de Rabat en 2014. Et 20 autres vers la Tunisie en 2008. De plus, 24 oeufs fécondés d'autruches ont été diligentés vers le zoo de Hanover en Allemagne en 2010 et 2011. A l'origine, l'ibis chauve La seule population mondiale d'ibis chauves se trouve dans le Souss. Cette espèce d'oiseaux rares est d'ailleurs à l'origine de la création du PNSM. La dernière population sauvage viable d'ibis arrive à se maintenir dans la région de Souss Massa au niveau de cette aire protégée du PNSM et du site de Tamri, au nord d'Agadir, du côté de Cap Ghir. Afin de réhabiliter l'espèce, un plan de conservation a été lancé dans le cadre d'une convention de coopération entre l'administration des eaux et forêts et BirdLife International. L'objectif étant d'assurer la quiétude des ibis dans des sites de reproduction convenables. Tout en réduisant le risque de mortalité accidentelle. Ceci, en plus de l'implication des communautés locales en faisant ressortir leur propre intérêt derrière la conservation de l'ibis. Fortement influencée par les conditions climatiques régnant dans la région, la productivité reste un indicateur important qui permet d'évaluer le succès des actions entreprises pour la conservation. Parmi ces actions, le gardiennage permanent des sites de nidification pour empêcher le dérangement des oiseaux pendant cette phase critique de leur cycle biologique, et l'aménagement de points d'eau au niveau des falaises de nidification. Cette dernière mesure permet aux couples nicheurs de s'abreuver sans être obligés de dépenser une énergie précieuse à chercher de l'eau loin des nids. A l'issue de la saison de reproduction de 2014, la population de l'ibis chauve a connu, dans le Souss Massa, la nidification de 124 couples parmi lesquels 115 couples reproducteurs ont donné naissance à 280 poussins. Avec un taux de survie de 68%, 192 poussins ont réussi l'envol, attribuant à la population une productivité de 1,6 poussin par couple. Il faut rappeler que l'estimation de la taille de la population des ibis dans la région est réalisée deux fois par semaine, par le comptage simultané des oiseaux, au moment où ils rejoignent leurs dortoirs à Tamri et au PNSM. Aujourd'hui, la région de Souss Massa montre que la population des ibis chauves compte le plus grand nombre de couples reproducteurs, jamais recensés depuis le lancement du programme de conservation de cette espèce. L'oued Souss, réserve ornithologique Le PNSM englobe les deux zones humides des embouchures d'oued Souss et Massa (EOS) et (EOM). Ces sites se situent sur la voie migratoire de l'Atlantique, entre l'Europe et l'Afrique. Inscrits sur la liste Ramsar en raison de leur importance pour l'hivernage, la nidification et l'escale d'un grand nombre d'oiseaux d'eau, ces estuaires présentent chacun des particularités différentes liées au régime hydrique auquel ils sont soumis. Dans le cadre du programme de suivi écologique, le PNSM assure le suivi régulier de ces



zones humides à travers le recensement hivernal des oiseaux d'eau. En 29 ans, plus de 42.000 oiseaux avec 53 espèces correspondant à 14 familles et des effectifs hivernaux dépassant les 4.000 individus ont été recensés. Sur cette même période à EOM, plus de 7.100 oiseaux ont été comptés avec 76 espèces représentant 16 familles et un maximum de 5.000 individus dénombrés à plusieurs reprises lors du comptage hivernal. De nombreuses espèces d'oiseaux d'eau migrateurs ou sédentaires continuent ainsi à fréquenter ces zones humides où l'espoir de conservation est encore permis. Le 29/05/2015 Source web Par L'Economiste